

ACCUEIL DE LOISIRS ADOS

Vacances Été 2017

L'Accueil de Loisirs Ados ouvre ses portes
de 9h00 à 18h00

Accueil de Loisirs Ados :

À l' Espace Jeunes

Place des droits de l'homme

05.49.22.91.44

DATES LIMITES D'INSCRIPTIONS : Jusqu'au 23 juin pour le mois de Juillet
Jusqu'au 21 juillet pour le mois d'Août

PLACES LIMITÉES

À REMPLIR PAR LA FAMILLE

Je soussigné(e) Mme M,

Domicilié(e)

Téléphone : E mail :

Inscris mon enfant : *nom prénom et date de naissance*

• / /

(Une fiche d'inscription par enfant)

Inscriptions et renseignements :

Mairie - Guichet unique 05.49.98.85.03

www.loudun.portail-familles.net



Pour l'inscription :

Fiche sanitaire

(à récupérer en mairie ou sur le site internet de la ville)

Carnet de vaccinations

Attestation d'assurance responsabilité civile

Numéro CAF ou MSA (bons vacances)

JUILLET 2017

	Lundi 10 juillet	Mardi 11 juillet	Merc. 12 juillet	Jeudi 13 juillet	Vend. 14 juillet
Chantier					FÉRIÉ
Découv. proxi					

	Lundi 17 juillet	Mardi 18 juillet	Merc. 19 juillet	Jeudi 20 juillet	Vend. 21 juillet
Chantier					
Découv. proxi					
Nuit campée					

	Lundi 24 juillet	Mardi 25 juillet	Merc. 26 juillet	Jeudi 27 juillet	Vend. 28 juillet
Chantier					
Découv. proxi					
Nuit campée					
Camp Raid aventure					

Prévoir le pique nique pour le repas du midi

N° allocataire CAF Quotient Familial

N° allocataire MSA

Nombre de jours : Montant total du séjour :

Mode de règlement : chèque espèces chèque vacances CESU

Réglé le :

AOÛT 2017

	Lundi 31 juillet	Mardi 1er août	Merc. 2 août	Jeudi 3 août	Vend. 4 août
Chantier					
Découv. proxi					

	Lundi 7 août	Mardi 8 août	Merc. 9 août	Jeudi 10 août	Vend. 11 août
Chantier					
Découv. proxi					
Nuit campée					

	Lundi 14 août	Mardi 15 août	Merc. 16 août	Jeudi 17 août	Vend. 18 août
Chantier	FERMÉ	FÉRIÉ			
Découv. proxi					

	Lundi 21 août	Mardi 22 août	Merc. 23 août	Jeudi 24 août	Vend. 25 août
Chantier					
Découv. proxi					
Nuit campée					

	Lundi 28 août	Mardi 29 août	Merc. 30 août	Jeudi 31 août	Vend. 1er sept
Chantier					
Découv. proxi					

Prévoir le pique nique pour le repas du midi

N° allocataire CAF Quotient Familial

N° allocataire MSA

Nombre de jours : Montant total du séjour :

Mode de règlement : chèque espèces chèque vacances CESU

Réglé le :